

## Adaptations sociales et salariales 2026

**Une nouvelle convention nationale (CN) a été négociée, portant sur la période du 1er janvier 2026 au 31 décembre 2031.**

### LES PRINCIPALES NOUVEAUTÉS

#### Une nouvelle indemnité de chantier et de pause

Une nouvelle indemnité de chantier et de pause est payée chaque jour de travail effectué. Elle est considérée comme une contribution à l'indemnité de pause, ainsi que comme une indemnité forfaitaire pour une partie du temps de déplacement.

En Valais, cette indemnité de chantier est plus élevée qu'au niveau Suisse, car désormais elle va inclure le paiement du quart d'heure de pause. Cette pause ne sera plus payée sur la base du tarif horaire mais au moyen d'un forfait.

**Les forfaits suivants sont prévus : 2026 : Fr. 10.- / 2027 : Fr. 12.50 / 2028 : Fr. 15.-**

Pour les chauffeurs, le personnel d'atelier, le personnel affecté au dépôt, l'indemnité de chantier et de pause est de Fr. 10.- et évoluera pas après 2026. Les apprentis ne bénéficient pas de l'indemnité de chantier et de pause, mais disposent d'un temps de pause rémunéré.

#### Temps de déplacement payé jusqu'au chantier

Le temps de déplacement non rémunéré de l'entreprise au chantier sera progressivement réduit. Dès 2029, le temps de déplacement sera payé à partir de 25 minutes de temps de déplacement par jour. Dès 2030, à partir de 20 minutes au salaire de base. Les premières minutes sont payées de manière forfaitaire avec la nouvelle indemnité de chantier et de pause.

Le temps de déplacement de plus de 60 minutes par jour est désormais considéré comme du temps de travail / heure supplémentaire.

## Adaptation du salaire au renchérissement

Grâce à une nouvelle disposition dans la CN, une augmentation de salaire annuelle automatique est prévue selon des paramètres définis et jusqu'à un renchérissement de 2%. Des négociations salariales doivent être organisées à partir de 2%.

## Heures supplémentaires

Les travailleurs décident pour la moitié de ce qu'ils veulent faire des heures supplémentaires. A la fin de chaque année, le travailleur a le choix pour la moitié de ses heures supplémentaires, selon les variantes ci-dessous :

- paiement avec majoration
- report sur la nouvelle année
- de créditer un compte capital vacances, afin d'utiliser ultérieurement ces heures pour de la formation ou pour des congés longue durée

## Salaires minima 2026

Classe	Fonction	Salaire horaire	Salaire mensuel
CE	Chef d'équipe	Fr. 36.60	Fr. 6'442.-
Q	Qualifié avec CFC et 3 ans sur un chantier en Suisse	Fr. 33.55	Fr. 5'906.-
A	Qualifié et spécialisé sans CFC, machiniste au bénéfice d'un permis définitif de la classe M2 et chauffeur	Fr. 32.40	Fr. 5'698.-
B	Ouvrier de la construction avec connaissances professionnelles, mais sans CFC, machiniste au bénéfice d'un permis définitif de la classe M1	Fr. 30.25	Fr. 5'322.-
C	Ouvrier de la construction sans connaissances professionnelles	Fr. 27.75	Fr. 4'813.-

## Allocations familiales

La cotisation pour les allocations familiales va baisser de 0.041% => 0.13%.

## Perte de gains maladie

La cotisation pour la perte de gain maladie va diminuer de 0.35% => 1.47% pour les travailleurs qui sont affiliés au contrat cadre "Perte de gain maladie" des partenaires sociaux.

Toutes les infos de ta profession dans ta poche.

Scanne le QR-code !

